

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Mai 2014

Compte à rebours vers le Congrès 2014



C'est dans un mois qu'aura lieu, à Sherbrooke, le 45^e Congrès de l'AREQ. Ainsi, du 2 au 5 juin, plus de 600 personnes déléguées adopteront de grandes orientations, éliront un nouveau conseil exécutif et entérineront les membres du conseil d'administration pour le triennat 2014-2017. Rappelons que le thème de ce congrès est « **D'hier à demain, l'AREQ toujours en action** ».

Les élus et le personnel de l'Association sont à pied d'œuvre depuis plusieurs mois déjà pour préparer cet événement, autant au plan de la logistique que du contenu. Veuillez noter qu'un document *En route vers le Congrès* sera acheminé aux personnes présidentes de région et de secteur au cours des prochaines semaines. Ce document contiendra une foule de renseignements utiles sur le déroulement du congrès et les activités connexes.

Dans ce numéro :

Congrès 2014	1
Un départ, un retour	1
Nouveau gouvernement, nouveaux ministres	2
Assurance voyage	3
La climatisation de la maison... au naturel	4
Fondation Monique-Fitz-Back	5
Nos comités à pied d'œuvre	6
Marche de la mémoire 2014	6
Programme <i>Toujours en action</i>	7

Un départ, un retour

Martine Dignard a quitté ses fonctions de conseillère en communication de l'AREQ le 10 avril dernier. Elle occupait ce poste depuis novembre 2012, en remplacement de Dominic Provost. Nous souhaitons à Martine le meilleur des succès dans la poursuite de ses nouveaux défis au ministère de la Sécurité publique.



Quant à Dominic, il est de retour à l'AREQ depuis le 23 avril, après un séjour de 18 mois dans le milieu politique, auprès du président du Conseil du Trésor.

Nouveau gouvernement, nouveaux ministres

Le nouveau premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a annoncé le 24 avril la composition de son conseil des ministres. Ce conseil est formé de 28 membres dont 8 femmes (moins du tiers). On y retrouve néanmoins 16 nouveaux visages et une bonne représentation régionale. À ces ministres, s'ajoutent une vingtaine d'adjoints parlementaires.

Parmi les membres du nouveau conseil des ministres, mentionnons tout particulièrement les nominations de **Francine Charbonneau** comme ministre des Aînés et de la Famille, de Gaétan Barrette comme ministre de la Santé et des Services sociaux et de Martin Coiteux comme président du Conseil du Trésor.

Dans les jours suivants, les partis d'opposition ont également annoncé la composition de leur « cabinet fantôme ». Du côté de l'opposition officielle (Parti Québécois), c'est **Lorraine Richard** (Duplessis) qui agira comme porte-parole pour les aînés. La nouvelle députée Diane Lamarre (Taillon) sera porte-parole pour le dossier de la santé et de l'accessibilité aux soins, alors qu'Élaine Zakaïb (Richelieu) sera critique en ce qui concerne le Conseil du Trésor.



Du côté de la 2^e opposition (Coalition Avenir Québec), la nouvelle venue **Lise Lavallée** (Repentigny) remplira le rôle de porte-parole pour les aînés, la famille et la lutte contre l'intimidation. Éric Caire (La Peltrie) sera quant à lui responsable du dossier de la santé et des services sociaux et Christian Dubé (Lévis) sera porte-parole en ce qui concerne les finances et le Conseil du Trésor.

Début de mandat sous le signe de l'austérité

Deux jours après la formation de son conseil des ministres, et au lendemain de la première réunion de celui-ci, le premier ministre Philippe Couillard rendait public le *Rapport d'expert sur l'état des finances publiques du Québec* commandé à Luc Godbout et Claude Montmarquette. Ceux-ci posent des **constats sévères** sur la situation budgétaire et recommandent une série de **mesures draconiennes** (réexamen des programmes et de la fiscalité, privatisations partielles, etc.) pour rétablir l'équilibre budgétaire.

L'AREQ devra donc suivre de près les décisions gouvernementales pour s'assurer que les engagements pris par le PLQ à l'égard des personnes âgées ne soient pas mis de côté et que les services publics ne soient pas charcutés.

La composition de la 41^e législature de l'Assemblée nationale :

- ⊙ Parti libéral du Québec : **70 députés**
- ⊙ Parti Québécois : **30 députés**
- ⊙ Coalition Avenir Québec : **22 députés**
- ⊙ Québec solidaire : **3 députés**

Retour à l'Assemblée nationale

Rappelons par ailleurs que l'Assemblée nationale reprendra ses travaux le **20 mai**. Le dépôt du budget est prévu au début de juin et la session pourrait se prolonger jusqu'en juillet. Entre-temps, le gouvernement redéposera, sous l'égide du ministre Barrette, le projet de loi « Mourir dans la dignité ». Le premier ministre souhaite le réintroduire à l'étape où il était au moment de la dissolution de la chambre, soit celle de l'adoption finale.



L'assurance voyage comprise dans le régime d'assurance collective ASSUREQ (Santé et Santé Plus)

De quoi s'agit-il?

L'assurance voyage comprend deux garanties : l'assurance voyage avec assistance et l'assurance annulation de voyage.

Quelle est la différence entre ces deux garanties?

L'assurance voyage avec **assistance** couvre les frais admissibles engagés à la suite d'un décès, d'un accident ou d'une maladie subite et inattendue survenus alors que la personne assurée est temporairement à l'extérieur de sa province de résidence et que son état de santé nécessite des soins d'urgence.

L'assurance **annulation** de voyage couvre les frais admissibles engagés par la personne assurée à la suite de l'annulation ou l'interruption d'un voyage comportant une absence de son lieu de résidence pour une période d'au moins deux nuitées consécutives et nécessitant un déplacement d'au moins 400 km (aller et retour) de son lieu de résidence. Est également considérée comme voyage une croisière d'une durée d'au moins deux nuitées consécutives, sous la responsabilité d'un commerce accrédité.

Suis-je protégé par l'assurance annulation de voyage pour un voyage effectué à l'intérieur de ma province de résidence?

Peu de gens savent qu'il n'est pas nécessaire de sortir de sa province de résidence pour se prévaloir de cette garantie en cas de pépins (à ne pas confondre avec la garantie assurance voyage avec assistance qui, elle, est en vigueur uniquement lors d'une absence temporaire à l'extérieur de sa province de résidence).

Un voyage de pêche au nord de Sept-Îles, un séjour aux Îles-de-la-Madeleine, une virée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une visite familiale en Outaouais... votre assurance annulation de voyage comprise dans votre régime d'assurance maladie d'ASSUREQ, pourrait vous couvrir en cas d'annulation ou d'interruption d'un de ces voyages selon les modalités prévues au contrat.



L'assurance voyage est-elle la même pour les personnes couvertes par Santé que pour celles couvertes par Santé Plus?

Ce sont exactement les mêmes protections mis à part la durée de celles-ci puisque Santé Plus offre une couverture de 182 jours consécutifs alors que celle de Santé est de 90 jours consécutifs par voyage.

L'assurance voyage avec assistance couvre jusqu'à 5 000 000 000 \$/personne assurée/voyage tandis que l'assurance annulation de voyage couvre jusqu'à 5 000\$/personne assurée/voyage.

Suis-je obligé de téléphoner à CanAssistance chaque fois que je prévois voyager?



Non, pas nécessairement. Il est fortement recommandé de téléphoner au service d'assistance voyage (CanAssistance) lorsque vous avez été malade, avez subi une chirurgie ou une hospitalisation dans les mois qui précèdent ou si vous êtes en investigation d'une maladie. Pour être couvert en cas de pépins, il est important que la maladie ou l'affection connue soit sous contrôle avant le départ. Si votre état de santé est stable et bon, il n'est pas nécessaire de communiquer avec CanAssistance. C'est à vous de voir.

Pour plus d'information concernant les dispositions et les conditions de l'assurance voyage, vous pouvez consulter la brochure *Votre régime d'assurance collective ASSUREQ-personnes retraitées* (Janvier 2012) ou communiquer avec SSQ au 418 651-6962 ou au 1 888 833-6962 (sans frais).

La climatisation de la maison... au naturel

L'été et le temps chaud seront bientôt de retour! Bien que plusieurs d'entre nous possédons un climatiseur pour nous rafraîchir l'été, plusieurs raisons peuvent inciter certaines personnes à affronter la chaleur autrement. En voici quelques exemples :

1. Les coûts reliés à l'achat et à l'opération d'un appareil de climatisation.
2. La complexité d'installation d'un tel appareil dans certaines résidences.
3. Les impacts environnementaux : les climatiseurs sont malheureusement source de pollution et contribuent au réchauffement climatique (via les fluides frigorigènes).

Si pour l'une ou plusieurs de ces raisons, vous faites le choix de ne pas posséder de climatiseur, se protéger contre la chaleur demeure important pour votre santé. Plusieurs petits trucs vous permettront de le faire de façon naturelle.

Truc #1 : Ventiler la maison

Ça peut sembler évident, mais on oublie parfois quelques petites astuces de ventilation qui peuvent faire une grande différence. D'abord, créer un courant d'air en ouvrant des fenêtres à l'opposé de la résidence, lorsque possible. De plus, utiliser un ventilateur pour faire pénétrer l'air frais par la fenêtre la nuit vous aidera à mieux dormir.



Truc #2 : Couvrir vos fenêtres

Empêcher le soleil d'entrer dans une pièce que vous n'occupez pas vous permettra de freiner le réchauffement de votre résidence. **Attention** : les rideaux ont tendance à absorber la chaleur alors que les stores à lamelles métalliques réfléchissent les rayons du soleil et vous protégeront davantage.

Truc #3 : Planter des arbres et des plantes



Plus votre maison est ombragée, plus elle sera fraîche. Planter des arbres près des fenêtres, lorsque possible, est une façon très naturelle de créer de l'ombre. Sinon, la simple installation de grandes plantes près des fenêtres peu recréer cet effet, à plus petite échelle.

Truc #4 : Manger frais!

Les appareils électroménagers de la cuisine génèrent énormément de chaleur. Limiter votre utilisation du four au maximum en choisissant des recettes fraîches.



Truc #5 : Limiter votre utilisation des appareils électriques

Éteindre tous les appareils que vous n'utilisez pas et qui créent de la chaleur, par exemple les ordinateurs. Choisir également, lorsque possible, des ampoules fluo-compactes plutôt que des lampes halogènes ou à incandescence.



Sources

[La vie en vert](#)

[Famille Au Naturel](#)

[Écologie pratique urbaine](#)

[Écohabitation](#)



Le Focus



Courez la chance de gagner un des 13 crédits voyage de 4 000 \$

- Tirages de mai 2014 à janvier 2015
- 52 000 \$ en prix
- VOUS choisissez votre destination

Loto Voyages
2014-2015

www.fondationmf.ca

fondation monique-fitz-back
POUR UN MONDE VIVANT

Loto Voyages 2014-2015 : c'est le temps d'acheter votre billet!

La Loto Voyages de la Fondation Monique-Fitz-Back est de retour et c'est le temps d'acheter vos billets! Toujours 13 crédits voyages de 4 000 \$ pour aller où vous voulez, avec Groupe Voyages Québec! Les tirages ont lieu du 14 mai 2014 au 21 janvier 2015. La Fondation compense les gaz à effet de serre émis par les voyageurs gagnants. Tous les profits de la Loto Voyages serviront à soutenir la cause de l'éducation relative à l'environnement et à un milieu sain dans une perspective de développement durable.

Vous pouvez acheter votre billet en ligne, en complétant un formulaire papier ou par téléphone au 1 866 621-6927. Une chance sur 154 de gagner!

Une autre façon de nous aider? Vendez 10 billets et nous vous offrirons le onzième gratuitement. De plus, la Fondation offrira à une des personnes ayant vendu plus de 10 billets, un tour d'hélicoptère (carboneutre) au-dessus de Québec pour deux personnes d'une valeur de 350 \$ (offre réservée aux individus).

Détails : www.fondationmf.ca/collecte-de-fonds/loto-voyages/

À surveiller en mai

1^{er} mai

Assemblée générale régionale
Laval-Laurentides-Lanaudière (10)

1^{er} mai

Comité national de la condition des hommes

6 au 8 mai

Conseil d'administration

12 mai

Assemblée générale régionale
Estrie (05)

13 mai

Assemblée générale régionale
Cœur et Centre-du-Québec (04)

13 mai

Comité national de l'environnement
et du développement durable

14 mai

Assemblée générale régionale
Saguenay-Lac-St-Jean (02)

15 mai

Assemblée générale régionale
Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord (01)

15 mai

Assemblée générale régionale
Abitibi-Témiscamingue (08)

21 mai

Assemblée générale régionale
Québec-Chaudière-Appalaches (03)

22 mai

Assemblée générale régionale
Île de Montréal (06)

27 mai

Assemblée générale régionale
Montérégie (09)

Nos comités à pied d'œuvre

Deux rencontres d'instances et une de comité se sont tenues récemment dont voici les résumés.

Conseil national (31 mars au 3 avril) :

Les personnes présidentes de région et de secteur ou leur substitut se sont réunies à l'occasion du CN du printemps, à Québec. Un compte rendu à ce sujet sera publié dans le magazine *Quoi de neuf* de l'été, sous la plume de Jules Desfossés.

Conseil exécutif (23 au 25 avril) :

Les membres du CE se sont réunis une dernière fois avant le Congrès 2014 de l'AREQ. Ils ont notamment effectué un retour sur la dernière élection provinciale et sur la tournée du CE, pris connaissance des procès-verbaux des comités et planifié les prochaines instances de l'Association.

Équipe du magazine *Quoi de neuf* (10 avril) :

Les membres de l'équipe ont effectué un retour sur le numéro du printemps et planifié le numéro de l'été qui sortira au début du mois de juillet. Ce numéro de 56 pages, qui consacrera sept pages au Congrès, aura pour thème « *Le vieillissement heureux* » et sera rédigé par le professeur Léandre Bouffard, de l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'équipe a discuté d'un changement qui sera apporté à la rubrique « *Nos membres publient* » en vertu d'une décision du CA de l'AREQ. En effet, compte tenu du nombre croissant d'ouvrages qui sont soumis et de l'allongement du délai de publication dans le magazine, cette rubrique sera déplacée vers le site Internet de l'AREQ. La nouvelle façon de faire sera expliquée dans le magazine et sur le site Internet à l'automne.

L'AREQ sur la place publique

23 avril

L'AREQ accueille favorablement la nomination de Francine Charbonneau comme ministre des Aînés et de la Famille

Vous pouvez également lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.qc.net.

Ne m'oubliez pas

LA Société Alzheimer DE QUÉBEC

Ne m'oubliez pas

LA **MARCHÉ** DE LA **MÉMOIRE**

DIMANCHE 25 MAI 2014
Dès 9 h, Place George V
Devant le Manège militaire

www.lamarchedelamemoire.com
1 888 MEMOIRE (636-6473)

Programme *Toujours en action* (PTEA)

Le temps est maintenant venu de nous faire parvenir vos projets *Toujours en action* pour l'été 2014. Voici la façon de procéder que vous soyez membre, présidente ou président de secteur ou encore présidente ou président de la région.

1 Le membre

Le membre doit communiquer avec la personne présidente du secteur pour recevoir le formulaire des PTEA. Par la suite, il le remplit et le retourne à la personne présidente de secteur.

2 La personne présidente de secteur

À son tour, la personne présidente de secteur fait parvenir le formulaire à la personne présidente de la région. En aucun cas, le formulaire n'est envoyé directement au siège social.

Les formulaires ainsi que les renseignements relatifs au programme sont disponibles sur le site Internet de l'AREQ dans l'extranet, dans la section conseil national.

3 La personne présidente de la région

Toutes les demandes de projets doivent être acheminées au siège social uniquement par la personne présidente de la région.

Le projet envoyé **par courriel**, par la personne présidente de la région, fait foi de signature. L'envoi postal n'est donc plus nécessaire. La date limite pour recevoir les demandes pour l'été 2014 est le 22 juin. **Il est important d'utiliser le formulaire du triennat 2013-2014 et de cocher la case de dépôt des projets, soit le 22 juin (été) ou 1^{er} décembre (automne).**

Le formulaire doit être acheminé à M^{me} Lucie Genest, à l'adresse courriel suivante : genest.lucie@csq.qc.net.



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Dominic Provost](#)

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Johanne Freire
Lucie Genest
Lise Legault

Relecture
Martine Faguy
Nancy Miller

